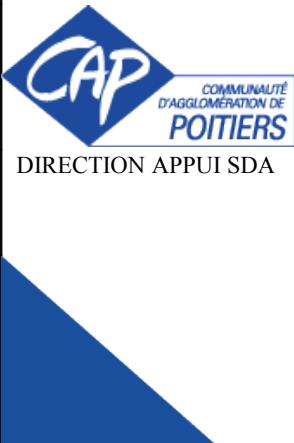


N°: 4

Conseil du 04/04/2008



Identifier :
2008-0118

Date réception Préfecture
09/04/2008

Titre :

65 - Autres charges de gestion courante - Indemnités de fonction des élus de la Communauté d'agglomération de Poitiers

Etudiée par :

Rapportée par : Alain CLAEYS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2123-20 et suivants, les différentes indemnités attribuées aux élus sont calculées à partir d'un pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Il vous est donc proposé d'attribuer une indemnité de fonction aux membres de l'assemblée délibérante dont les noms suivent.

Attribution nominative des indemnités

1) Pour le président, Monsieur Alain CLAEYS, indemnité au taux de 36.26 %.

2) Pour les vice-présidents dont les noms suivent, indemnité au taux de 38.70 % :

1. Monsieur Maurice MONANGE
2. Monsieur Gérard SOL
3. Monsieur Jean-Charles BOULANGER
4. Monsieur Jean-Marie PARATTE
5. Monsieur Francis CHALARD
6. Monsieur Bernard CORNU
7. Monsieur André-Hubert QUINTARD
8. Monsieur Jean-Jacques GUERIN
9. Monsieur Claude EIDELSTEIN
10. Monsieur Jean-Daniel BLUSSEAU
11. Monsieur Robert ROCHAUD
12. Monsieur Dominique CLEMENT
13. Monsieur Jean-François MACAIRE
14. Monsieur El Mustapha BELGSIR
15. Monsieur Philippe BROTTIER
16. Monsieur Christian MARTINEAU
17. Monsieur Alain TANGUY
18. Madame Christiane FRAYSSE
19. Madame Florence JARDIN

20. Monsieur Anthony SIRAUT
21. Monsieur Aurélien TRICOT

3) Pour les conseillers ayant une délégation spéciale dont les noms suivent, indemnité au taux de 26.15 % :

1. Monsieur Jean-Claude BONNEFON
2. Monsieur Patrick CORONAS

4) Pour les délégués des communes au conseil de la Communauté d'Agglomération dont les noms suivent, indemnité au taux de 3.00 % :

1. Monsieur Jules AIME
2. Madame Nicole ALBERIC
3. Monsieur Stéphane ALLAIN
4. Madame Josette ASSERIN
5. Mademoiselle Magali BARC
6. Monsieur Gérard BASTIERE
7. Madame Myriam BEAUDOUX
8. Monsieur Michel BERTHIER
9. Madame Fabienne BORD
10. Monsieur Jean-Pierre BOUCHAUD
11. Monsieur Stéphane BRACONNIER
12. Monsieur Luc BRION
13. Madame Liliane CAILLAUD
14. Monsieur Michel CHAMPEAU
15. Monsieur Jean-Louis CHARDONNEAU
16. Monsieur Jacky CHAUVIN
17. Madame Dany COINEAU
18. Monsieur Jean-Marie COMPTE
19. Monsieur André DAVID
20. Madame Catherine DEBENEST
21. Monsieur Ludovic DEVERGNE
22. Monsieur Michel DIVERSAY
23. Monsieur Daniel DUPERRON
24. Monsieur Jean-Claude DUPRAZ
25. Monsieur Yvan ELIE
26. Madame Martine GABOREAU
27. Madame Anne GERARD
28. Monsieur Philippe GIRAUD
29. Monsieur Alain GRAND-CLEMENT
30. Monsieur Jean-Marie GUERIN
31. Madame Elisabeth GUILLAUMOND
32. Madame Annik ISSINDOU
33. Madame Martine JAMMET
34. Monsieur Yves JEAN
35. Monsieur Alain JOYEUX
36. Monsieur Daniel JUIN
37. Madame Régine LAPRIE
38. Monsieur Christophe LAURIOUX
39. Monsieur Jean-Luc LOIRET
40. Monsieur Philippe MAHOU

41. Madame Valérie MARMIN
42. Monsieur Vincent MAUGER
43. Monsieur Yves MOTEAU
44. Madame Chantal NOCQUET
45. Madame Martine PELLETIER
46. Monsieur Bernard PETERLONGO
47. Madame Nathalie RIMBAULT-RAITIERE
48. Monsieur Francis RIVIERE
49. Madame Eliane ROUSSEAU
50. Madame Christine SARRAZIN-BAUDOUX
51. Monsieur Daniel SIRAUT
52. Monsieur Georges STUPAR
53. Madame Claude THIBAULT
54. Monsieur Michel THOMAS
55. Madame Laurence VALLOIS-ROUET
56. Madame Bernadette VERGNAUD

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération, à la sous-fonction 020, comptes 6531, 6533 et 6534.

AFFICHEE LE : 07/04/2008

Adoptée

Pour extrait conforme,
Le Président, M. Alain CLAEYS

Vote pour :

Nombre :

Vote contre :

Nombre :

Abstention :

Nombre :

Ne prend pas part au vote :

Nombre :

Mouvement des Elus :

Autres mentions de vote :

